

Secteur des soins de santé : informations pour le patient

Veillez à fournir des instructions claires pour le patient concernant la réorganisation du service, les informations utiles, les règles de conduite dans l'établissement de soins, dans la salle d'attente... Vous trouverez ci-dessous une liste non limitative des informations à usage du patient.

- Ne vous rendez pas chez le médecin traitant, le médecin de garde ou au service des urgences sans l'avoir contacté au préalable par téléphone. Veuillez suivre les directives des médecins.
- Dans la salle d'attente, installez-vous à distance suffisante des autres patients éventuels. Laissez les sièges où ils sont.
- Vous êtes arrivé(e) trop tôt ? Patientez dans votre voiture ou à l'extérieur si la météo le permet.
- Surveillez l'heure avec le prestataire de soins et évitez que le rendez-vous ne s'éternise inutilement. Soyez solidaire avec les patients qui ont un rendez-vous après vous.
- Il est possible qu'une fenêtre ou qu'une porte soit ouverte dans la salle d'attente afin de ventiler l'espace. Portez une tenue adaptée.
- Essayez autant que possible d'être seul(e) pour assister à votre rendez-vous.
- Ne venez pas avec un autre membre de votre famille sans notification préalable. Téléphonnez pour modifier votre rendez-vous afin qu'il y ait suffisamment de temps pour 2 personnes.
- Emportez des mouchoirs en papier si vous devez tousser et éternuer. Jetez immédiatement le mouchoir en papier dans une poubelle (fermée) après utilisation.
- Adoptez les mesures nécessaires en matière d'hygiène : ne serrez pas de main, lavez-vous régulièrement les mains, tousssez et éternuez dans votre coude et utilisez des mouchoirs en papier. Utilisez de l'alcool désinfectant.

Ce document a été rédigé le 23/04/20 sur la base des mesures en vigueur à cette date.